

# 6.6

## Placements

---

---

## 6.6 PLACEMENTS

### 6.6.1 Visas de prospectus

#### 6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Dividend 15 Split Corp.	27 juillet 2022	Ontario
FNB BetaPro obligations du Trésor américain à 30 ans Haussier quotidien 3x	27 juillet 2022	Ontario
FNB BetaPro obligations du Trésor américain à 30 ans Baissier quotidien -3x		
FNB Fidelity Advantage Ether <sup>MC</sup>	28 juillet 2022	Ontario
FNB Harvest de revenu amélioré Leaders des soins de santé	29 juillet 2022	Ontario
FNB Harvest de revenu amélioré Marques dominantes		
FNB Harvest de revenu amélioré Chefs de file des technologies		
FNB Harvest équilibré de revenu amélioré Services publics mondiaux		
FNB Harvest de revenu amélioré Leaders des actions canadiennes		
Fonds alternatif à rendement absolu Pender	28 juillet 2022	Colombie-Britannique
Fonds alternatif d'arbitrage Pender		
Fonds alternatif d'arbitrage Plus Pender		
Fonds alternatif de revenu multistratégie Pender (auparavant Fonds de valeur Pender II)		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds alternatif de situations spéciales Pender (auparavant Fonds de situations spéciales Pender)		
Fonds Compte d'épargne à intérêt élevé en dollars américains	29 juillet 2022	Ontario
Fonds diversifié d'actifs réels Purpose	29 juillet 2022	Ontario
Fonds multi-stratégies neutre au marché Purpose		
Fonds d'occasions de crédit Purpose		
Fonds d'actions choisies Purpose		
Fonds Fidelity Potentiel Petite Capitalisation mondiale	28 juillet 2022	Ontario
Fonds Fidelity FNB Avantage Ether <sup>MC</sup>		
North American Financial 15 Split Corp.	27 juillet 2022	Ontario
Premium Income Corporation	2 août 2022	Ontario
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.	2 août 2022	Alberta

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Capital régional et coopératif Desjardins	2 août 2022	Québec
Brookfield Infrastructure Corporation	2 août 2022	Ontario

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Brookfield Infrastructure Partners L.P.		
FINB Diversification maximale Canada Mackenzie	2 août 2022	Ontario
FINB Diversification maximale États-Unis Mackenzie		
FINB Diversification maximale Marchés développés européens Mackenzie		
FINB Diversification maximale Marchés développés mondiaux Mackenzie		
FINB Diversification maximale Marchés émergents Mackenzie		
FINB Diversification maximale Marchés développés mondiaux ex Amérique du Nord Mackenzie		
FINB Actions chinoises de type A CSI 300 Mackenzie		
FINB Actions canadiennes grandes capitalisations Mackenzie		
FINB Actions canadiennes Mackenzie		
FINB d'immobilier des marchés développés Mackenzie		
FINB d'actions des marchés émergents Mackenzie		
FINB mondial d'infrastructures Mackenzie		
FINB mondial de dividendes durables Mackenzie (parts en \$ CA et parts en \$ US)		
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie (parts en \$ CA et parts en \$ US)		
FINB Actions américaines grandes capitalisations Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB Actions internationales Mackenzie		
FINB Actions internationales Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB Obligations canadiennes totales Mackenzie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FINB Obligations à court terme canadiennes Mackenzie		
FINB Obligations toutes sociétés canadiennes Mackenzie		
FINB Obligations totales Marchés développés ex Amérique du Nord Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB Obligations de marchés émergents Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB Obligations de marchés émergents en monnaie locale Mackenzie		
FINB Obligations américaines totales Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB TIPS américains Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB Obligations de sociétés américaines de qualité Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FINB Obligations américaines à rendement élevé Mackenzie (couvert en \$ CA)		
FNB de revenu fixe à court terme canadien Mackenzie		
FNB de revenu fixe canadien de base plus Mackenzie		
FNB de revenu fixe mondial de base plus Mackenzie		
FNB de revenu à taux variable Mackenzie		
FNB de répartition de revenu fixe mondial Mackenzie		
FNB de revenu fixe à rendement élevé mondial Mackenzie		
FNB mondial d'obligations durables Mackenzie FNB d'obligations sans contraintes Mackenzie		
FNB mondial de leadership féminin Mackenzie		
FNB d'actions mondiales Mackenzie Ivy		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB complémentarité de portefeuille Mackenzie		
FNB de répartition équilibrée Mackenzie		
FNB de répartition prudente Mackenzie		
FNB de répartition de croissance Mackenzie		
FNB mondial à volatilité minimale Vanguard	29 juillet 2022	Ontario
FNB mondial à facteur momentum Vanguard		
FNB mondial à facteur valeur Vanguard		
Portefeuille FNB de revenu prudent Vanguard		
Portefeuille FNB prudent Vanguard		
Portefeuille FNB équilibré Vanguard		
Portefeuille FNB de croissance Vanguard		
Portefeuille FNB d'actions Vanguard		
Portefeuille FNB de revenu de retraite Vanguard		
FNBActif de trésorerie de sociétés Lysander-Canso	29 juillet 2022	Ontario
FNBActif de titres à taux variable Lysander-Canso		
Lysander-Slater Preferred Share ActivETF		
Fonds alternatif de rendement absolu EHP multi-actifs	2 août 2022	Ontario
Fonds d'investissement canadien de liquidités Investissements Russell	2 août 2022	Ontario
Fonds d'investissement à revenu fixe canadien Investissements Russell		
Fonds d'investissement d'obligations indexées sur l'inflation		
Investissements Russell		
Fonds du marché monétaire Investissements Russell		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de revenu à court terme Investissements Russell		
Fonds à revenu fixe Investissements Russell		
Fonds à revenu fixe Plus Investissements Russell		
Fonds d'obligations mondiales sans contrainte Investissements Russell		
Fonds de titres de créance mondiaux Investissements Russell		
Fonds de dividendes canadien Investissements Russell		
Fonds ciblé d'actions canadiennes Investissements Russell		
Fonds d'actions canadiennes Investissements Russell		
Fonds ciblé d'actions américaines Investissements Russell		
Fonds d'actions américaines Investissements Russell		
Fonds d'actions outre-mer Investissements Russell		
Fonds ciblé d'actions mondiales Investissements Russell		
Fonds d'actions mondiales ESG Investissements Russell		
Fonds d'actions mondiales Investissements Russell		
Fonds multi-facteurs actions canadiennes Investissements Russell		
Fonds multi-facteurs actions américaines Investissements Russell		
Fonds multi-facteurs actions internationales Investissements Russell		
Fonds de petites sociétés mondiales Investissements Russell		
Fonds d'actions marchés émergents Investissements Russell		
Fonds d'infrastructures mondiales Investissements Russell		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds immobilier mondial Investissements Russell		
Portefeuille d'actifs réels Investissements Russell		
Catégorie fonds du marché monétaire Investissements Russell		
Catégorie fonds de revenu à court terme Investissements Russell		
Catégorie fonds à revenu fixe Plus Investissements Russell		
Catégorie fonds à revenu fixe Investissements Russell		
Catégorie fonds d'obligations mondiales sans contrainte Investissements Russell		
Catégorie fonds de titres de créance mondiaux Investissements Russell		
Catégorie fonds de dividendes canadien Investissements Russell		
Catégorie fonds ciblé d'actions canadiennes Investissements Russell		
Catégorie fonds d'actions canadiennes Investissements Russell		
Catégorie fonds ciblé d'actions américaines Investissements Russell		
Catégorie fonds d'actions américaines Investissements Russell		
Catégorie fonds d'actions outre-mer Investissements Russell		
Catégorie fonds ciblé d'actions mondiales Investissements Russell		
Catégorie fonds d'actions mondiales Investissements Russell		
Catégorie fonds de petites sociétés mondiales Investissements Russell		
Catégorie fonds d'actions marchés émergents Investissements Russell		
Catégorie fonds d'infrastructures mondiales Investissements Russell		



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille de revenu prudent Investissements Russell		
Portefeuille essentiel de revenu Investissements Russell		
Portefeuille diversifié de revenu mensuel Investissements Russell		
Portefeuille équilibré Investissements Russell		
Portefeuille équilibré de croissance Investissements Russell		
Portefeuille de croissance à long terme Investissements Russell		
Multi-facteurs équilibré mondial Investissements Russell		
Catégorie portefeuille de revenu prudent Investissements Russell		
Catégorie portefeuille essentiel de revenu Investissements Russell		
Catégorie portefeuille diversifié de revenu mensuel Investissements Russell		
Catégorie portefeuille équilibré Investissements Russell		
Catégorie portefeuille équilibré de croissance Investissements Russell		
Catégorie portefeuille de croissance à long terme Investissements Russell		
Multi-actifs stratégie de revenu		
Multi-actifs stratégie de croissance et de revenu		
Multi-actifs stratégie de croissance		
Multi-actifs actions internationales		
Catégorie multi-actifs stratégie de revenu		
Catégorie multi-actifs stratégie de croissance et de revenu		
Catégorie multi-actifs stratégie de croissance		
Fonds d'opportunités de revenu Investissements Russell		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds de croissance de dividendes canadiens Manuvie	2 août 2022	Ontario
Catégorie d'actions canadiennes Manuvie		
Catégorie de placements canadiens Manuvie		
Catégorie de revenu de dividendes Manuvie		
Fonds de revenu de dividendes Manuvie		
Catégorie de revenu de dividendes Plus Manuvie		
Fonds de revenu de dividendes Plus Manuvie		
Fonds de dividendes fondamental Manuvie		
Fonds d'actions fondamental Manuvie		
Fonds d'occasions de croissance Manuvie		
Catégorie d'options d'achat d'actions américaines couvertes Manuvie		
Fonds d'options d'achat d'actions américaines couvertes Manuvie		
Catégorie d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie		
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations Manuvie		
Catégorie de revenu de dividendes américains Manuvie		
Fonds de revenu de dividendes américains Manuvie		
Fonds d'actions américaines toutes capitalisations en dollars US Manuvie		
Fonds de revenu de dividendes américains en dollars US Manuvie		
Fonds d'actions américaines en dollars US Manuvie		
Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation en dollars US Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'actions américaines Manuvie		
Fonds d'actions américaines à moyenne capitalisation Manuvie		
Fonds d'occasions américaines Manuvie		
Catégorie d'initiatives climatiques Manuvie		
Fonds d'initiatives climatiques Manuvie		
Fonds d'actions EAEO Manuvie		
Fonds des marchés émergents Manuvie		
Fonds ciblé mondial toutes capitalisations Manuvie		
Catégorie de dividendes mondiaux Manuvie		
Fonds de dividendes mondiaux Manuvie		
Fonds de croissance de dividendes mondiaux Manuvie		
Catégorie d'actions mondiales Manuvie		
Catégorie franchises mondiales Manuvie		
Fonds franchises mondiales Manuvie		
Fonds mondial à petite capitalisation Manuvie		
Catégorie d'occasions thématiques mondiales Manuvie		
Fonds d'occasions thématiques mondiales Manuvie		
Catégorie de placement international Manuvie		
Fonds de placement international Manuvie		
Catégorie Chine Manuvie		
Catégorie mondiale de titres d'infrastructures cotés Manuvie		
Fonds mondial de titres d'infrastructures cotés Manuvie		
Fonds équilibré canadien Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie équilibrée fondamentale Manuvie		
Catégorie de revenu fondamentale Manuvie		
Fonds de revenu fondamental Manuvie		
Catégorie à revenu mensuel élevé Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé Manuvie		
Portefeuille Sécuritaire Simplicité Manuvie		
Portefeuille Modéré Simplicité Manuvie		
Fonds Combiné FNB ingénieurs équilibré de dividendes Manuvie		
Fonds tactique de revenu Manuvie		
Fonds équilibré à rendement stratégique en dollars US Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé américain Manuvie		
Fonds équilibré d'initiatives climatiques Manuvie		
Fonds de placements diversifiés Manuvie		
Fonds équilibré mondial Manuvie		
Catégorie à revenu mensuel élevé mondial Manuvie		
Fonds à revenu mensuel élevé mondial Manuvie		
Fonds équilibré d'actions mondiales à petite capitalisation Manuvie		
Fonds équilibré mondial à rendement stratégique Manuvie		
Portefeuille Équilibré Simplicité Manuvie		
Portefeuille Équilibré mondial Simplicité Manuvie		
Portefeuille Croissance Simplicité Manuvie		
Fonds Combiné de dividendes stratégique Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'occasions de rendement Manuvie		
Fonds d'achats périodiques Manuvie		
Fonds du marché monétaire Manuvie		
Fonds obligations Manuvie		
Fonds d'obligations canadiennes sans restriction Manuvie		
Fonds d'obligations américaines sans restriction Manuvie		
Fonds d'obligations de sociétés Manuvie		
Fonds d'obligations d'initiatives climatiques Manuvie		
Fonds d'obligations mondiales essentielles Plus Manuvie		
Fonds d'obligations mondiales sans restriction Manuvie		
Fonds à revenu stratégique Manuvie		
Fonds stratégique d'obligations mondiales de première qualité Manuvie		
Fonds à revenu stratégique en dollars US Manuvie		
Portefeuille Sécuritaire Manuvie		
Portefeuille Modéré Manuvie		
Portefeuille Équilibré Manuvie		
Portefeuille Croissance Manuvie		
Mandat privé Actions canadiennes Manuvie		
Mandat privé Revenu de dividendes Manuvie		
Mandat privé Actions mondiales Manuvie		
Fiducie privée Actions internationales Manuvie		
Mandat privé Actions américaines Manuvie		
Mandat privé Équilibré d'actions Manuvie		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fiducie privée Équilibré à revenu Manuvie		
Mandat privé Équilibré canadien Manuvie		
Fiducie privée Croissance et revenu canadiens Manuvie		
Fiducie privée Équilibré mondial Manuvie		
Fiducie privée Équilibré américain Manuvie		
Fiducie privée Valeur Équilibré américain Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe de sociétés Manuvie		
Fiducie privée Revenu fixe mondial Manuvie		
Fonds de répartition Invesco	2 août 2022	Ontario
Fonds de gestion de trésorerie en dollars canadiens		
Fonds du marché monétaire canadien Invesco		
Fonds du marché monétaire américain Invesco		
Fonds de gestion de trésorerie en dollars américains		
Fonds FNB indice d'obligations échelonnées de sociétés 1-5 ans Invesco		
Fonds actif de titres de créance multisectoriels Invesco		
Fonds d'obligations canadiennes de base plus Invesco		
Fonds indice d'obligations à rendement réel canadiennes Invesco		
Fonds d'obligations à court terme canadiennes Invesco		
Fonds FNB d'obligations canadiennes de base plus ESG Invesco		
Fonds de revenu à taux variable Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds d'obligations mondiales Invesco		
Fonds mondial d'obligations à rendement élevé Invesco		
Fonds indice d'obligations à rendement élevé américaines Invesco		
Fonds d'excellence équilibré canadien Invesco		
Catégorie d'excellence équilibrée canadienne Invesco		
Catégorie rendement diversifié Invesco		
Fonds FNB mondial équilibré ESG Invesco		
Fonds mondial équilibré Invesco		
Catégorie mondiale équilibrée Invesco		
Fonds de revenu diversifié mondial Invesco		
Fonds mondial équilibré Sélect Invesco		
Fonds de croissance du revenu Invesco		
Portefeuille FNB revenu mensuel Invesco		
Fonds équilibré Sélect Invesco		
Fonds de rendement stratégique Invesco		
Catégorie FNB indice de dividendes canadiens Invesco		
Fonds canadien Invesco		
Catégorie canadienne Invesco		
Fonds FNB mondiaux+ FTSE RAFI Invesco		
Catégorie mondiale Invesco		
Fonds de sociétés mondiales Invesco		
Fonds FNB de dividendes mondiaux Invesco		
Catégorie mondiale dividendes Invesco		
Fonds ciblé mondial Invesco		
Catégorie ciblée mondiale Invesco		
Catégorie opportunités mondiales Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds mondial d'actions Sélect Invesco		
Catégorie mondiale d'actions Sélect Invesco		
Fonds des marchés émergents Invesco		
Catégorie marchés émergents Invesco		
Catégorie d'actions européennes BQÉ Invesco		
Fonds d'actions internationales BQÉ Invesco		
Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco		
Fonds Europlus Invesco		
Catégorie FNB marchés émergents FTSE RAFI Invesco		
Fonds international des sociétés Invesco		
Catégorie internationale des sociétés Invesco		
Fonds immobilier mondial Invesco		
Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu diversifié Tacticiel Invesco		
Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de revenu équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance équilibré Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance Tacticiel Invesco		
Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		
Catégorie Portefeuille de croissance maximum Tacticiel Invesco		



Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Catégorie canadienne dividendes plus Invesco		
Catégorie FNB indice d'actions privilégiées canadiennes Invesco		
Fonds d'actions canadiennes de premier ordre BQÉ Invesco		
Catégorie d'actions canadiennes de premier ordre BQÉ Invesco		
Catégorie FNB indice canadien FTSE RAFI Invesco		
Fonds d'actions Pur Canada Invesco		
Catégorie d'actions Pur Canada Invesco		
Catégorie FNB indice composé S&P/TSX ESG Invesco		
Catégorie FNB indice composé S&P/TSX à faible volatilité Invesco		
Fonds d'actions canadiennes Sélect Invesco		
Catégorie petites sociétés américaines Main Street Invesco		
Fonds FNB indice NASDAQ 100 Invesco		
Fonds FNB indice NASDAQ Next Gen 100 Invesco		
Fonds FNB indice S&P 500 ESG Invesco		
Fonds FNB indice S&P 500 à faible volatilité Invesco		
Fonds de sociétés américaines Invesco		
Catégorie sociétés américaines Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2023 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2028 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2033 Invesco		
Portefeuille Tacticiel 2038 Invesco		
Portefeuille FNB prudent Invesco		
Portefeuille FNB modéré Invesco		
Portefeuille FNB équilibré Invesco		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Portefeuille FNB de croissance Invesco		
Portefeuille FNB de croissance élevée Invesco		
Portefeuille prudent Invesco		
Portefeuille modéré Invesco		
Portefeuille équilibré Invesco		
Portefeuille de croissance Invesco		
Portefeuille de croissance élevée Invesco		
Fonds du marché monétaire canadien TD	29 juillet 2022	Ontario
Fonds du marché monétaire Plus TD		
Fonds du marché monétaire américain TD		
Fonds d'obligations ultra court terme TD		
Fonds d'obligations à court terme TD		
Fonds d'obligations canadiennes TD		
Portefeuille à revenu favorable TD		
Fonds d'obligations canadiennes de base plus TD		
Fonds d'obligations de sociétés canadiennes TD		
Fonds d'obligations de sociétés américaines TD		
Fonds d'obligations à rendement réel TD		
Fonds d'obligations nord-américaines de développement durable TD		
Fonds de revenu mondial TD		
Fonds d'obligations mondiales de base plus TD		
Fonds d'obligations mondiales sans restriction TD		
Fonds d'obligations à haut rendement TD		
Fonds équilibrés		
Fonds opportunités mondiales TD – conservateur		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds opportunités mondiales TD – équilibré		
Fonds de revenu mensuel TD		
Fonds de revenu mensuel tactique TD		
Fonds nord-américain équilibré de développement durable TD		
Fonds américain de revenu mensuel TD		
Fonds américain de revenu mensuel TD – \$ CA		
Fonds de revenu mensuel diversifié TD		
Fonds mondial de revenu mensuel tactique TD		
Fonds de croissance équilibré TD		
Fonds de revenu de dividendes TD		
Fonds de revenu équilibré d'actions mondiales TD		
Fonds à rendement diversifié canadien TD		
Fonds à faible volatilité canadien TD		
Fonds de croissance de dividendes TD		
Fonds de dividendes d'actions canadiennes de premier ordre TD		
Fonds d'actions de grandes sociétés canadiennes TD		
Fonds d'actions canadiennes TD		
Fonds de petites sociétés canadiennes TD		
Fonds de petites sociétés nord-américaines TD		
Fonds américain à faible volatilité TD		
Fonds nord-américain de dividendes TD		
Fonds d'actions nord-américaines de développement durable TD		
Fonds américain de croissance de dividendes TD		
Fonds concentré d'actions américaines TD		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
Fonds neutre en devises concentré d'actions américaines TD		
Fonds de valeurs sûres américaines TD		
Fonds quantitatif d'actions américaines TD		
Fonds d'actions américaines TD		
Fonds de moyennes sociétés américaines TD		
Fonds de petites sociétés américaines TD		
Fonds mondial à faible volatilité TD		
Fonds de revenu d'actions mondiales TD		
Fonds concentré d'actions mondiales TD		
Fonds de titres internationaux TD		
Fonds chinois revenu et croissance TD		
Fonds des marchés émergents TD		
Fonds de rendement américain pour actionnaires Epoch		
Fonds valeur de grandes sociétés américaines Epoch		
Fonds de rendement mondial pour actionnaires Epoch		
Fonds d'actions mondiales Epoch		
Fonds d'actions internationales Epoch		
Fonds Iman de global	2 août 2022	Ontario
Portefeuille diversifié de revenu CC&L	2 août 2022	Ontario

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### 6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces

derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale <sup>1</sup>
FNB Desjardins Alt long/court marchés boursiers neutres	29 juillet 2022	Québec <ul style="list-style-type: none"> <li>- Colombie-Britannique</li> <li>- Alberta</li> <li>- Saskatchewan</li> <li>- Manitoba</li> <li>- Ontario</li> <li>- Nouveau-Brunswick</li> <li>- Nouvelle-Écosse</li> <li>- Île-du-Prince-Édouard</li> <li>- Terre-Neuve et Labrador</li> <li>- Territoires du Nord-Ouest</li> <li>- Yukon</li> <li>- Nunavut</li> </ul>
Dividend Select 15 Corp.	28 juillet 2022	Ontario
Fonds de revenu à taux variable AGF Catégorie Actifs réels mondiaux AGF Fonds d'actifs réels mondiaux AGF	27 juillet 2022	Ontario
MegaWatt Lithium and Battery Metals Corp.	27 juillet 2022	Colombie-Britannique

<sup>1</sup> Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

#### 6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Aucune information.

#### 6.6.2 Dispenses de prospectus

##### Banque Royale du Canada

Vu la demande présentée par Banque Royale du Canada (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 5 juillet 2022 (la « demande »);

Vu l'article 12 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1;

Vu l'article 115 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50;

Vu la demande visant à obtenir l'accord de l'Autorité pour procéder au placement de billets, de certificats et de bons de souscription auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec, le tout conformément aux documents déposés par l'émetteur auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

En conséquence, l'Autorité des marchés financiers donne son accord à l'émetteur pour qu'il puisse procéder au placement auprès de personnes établies à l'extérieur du Québec.

Fait le 15 juillet 2022.

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2022-FS-1043192

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org)

### 6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

## SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Apax XI USD L.P.	2022-06-30	24 483 400 \$
APAX XI USD L.P.	2022-07-29	3 206 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-08	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-09	1 902 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-10	1 902 300 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-24	2 566 400 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-24	1 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-25	1 912 050 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-25	1 912 050 \$
Banque Royale du Canada	2022-02-28	1 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-07	2 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-10	1 916 400 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-10	3 194 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-11	2 610 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-11	1 526 400 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-11	2 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-11	1 908 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-14	910 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-15	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-16	4 865 783 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-16	4 865 783 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-16	1 113 088 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-16	1 113 088 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Royale du Canada	2022-03-16	1 272 100 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-18	4 052 400 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-21	1 888 950 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-22	850 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-24	1 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-24	4 130 900 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-30	1 247 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-03-31	6 248 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-05	4 591 929 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-06	1 500 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-07	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-07	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-08	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-08	4 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-20	1 700 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-20	3 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-21	1 879 350 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-27	15 265 320 \$
Banque Royale du Canada	2022-04-27	769 680 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-06	2 611 400 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-10	1 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-10	10 000 000 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-13	1 942 950 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-18	2 568 200 \$



Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Banque Royale du Canada	2022-05-19	896 630 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-19	1 543 485 \$
Banque Royale du Canada	2022-05-19	1 921 350 \$
BlackRock Europe Property Fund V SCSp SIF	2022-07-28	15 868 443 \$
Capgemini S.E.	2017-01-01 au 2017-12-31	3 903 069 \$
Capgemini S.E.	2018-01-01 au 2018-12-31	2 369 615 \$
Capgemini S.E.	2019-01-01 au 2019-12-31	3 246 561 \$
Capgemini S.E.	2020-01-01 au 2020-12-31	3 444 613 \$
Capgemini S.E.	2021-01-01 au 2021-12-31	7 511 256 \$
CAT Strategic Metals Corporation	2022-05-25	834 500 \$
Corporation Fiera Capital	2022-06-23	100 000 000 \$
Fonds de Capital de Risque Inovia V, S.E.C.	2022-05-11 au 2022-05-20	10 738 970 \$
Fonds de Capital de Risque Inovia V, S.E.C.	2022-05-23 au 2022-06-02	93 934 495 \$
Fonds de Capital de Risque Inovia V, S.E.C.	2022-06-30	8 472 545 \$
HH Pre-IPO Onshore Feeder Fund IV, L.P.	2022-07-22	2 317 680 \$
Morgan Stanley	2022-07-20	272 646 054 \$
PERE Collection IV Offshore Fund, S.c.Sp	2022-07-20	644 200 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2021-06-30	302 120 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2021-08-16	280 300 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2021-09-15	461 270 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2021-10-15	647 950 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2021-11-15	1 013 910 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2021-12-15	617 650 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2022-01-14	490 670 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2022-02-15	1 161 990 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2022-03-15	1 093 400 \$
Pier 4 Real Estate Investment Trust	2022-04-27	3 578 890 \$
Ribbit Canada X, L.P.	2022-07-14	46 180 070 \$
TSMC Global Ltd.	2022-07-22	1 276 321 \$
Vinci S.A.	2022-07-06	2 652 367 \$

## SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

### 6.6.4 Refus

Aucune information.

### 6.6.5 Divers

#### Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

Vu la demande présentée par Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 26 juillet 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu l'alinéa 6.3(1)(3)b) et l'article 11.1 du *Règlement 44-102 sur le placement des titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 (le « Règlement 44-102 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le Règlement 41-101, le Règlement 44-102 et les termes définis suivants :

« déclaration d'inscription américaine » : la déclaration d'inscription sur formulaire 10-F de l'émetteur, laquelle a été déposée auprès de la SEC le 4 mai 2022;

« prospectus » : le prospectus préalable de base de l'émetteur daté du 4 mai 2022, lequel a été déposé auprès de l'Autorité, ainsi que toute version modifiée de celui-ci;

« suppléments » : les suppléments relatifs au prospectus visant un placement de titres uniquement aux États-Unis, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« titres » : les titres d'emprunt de l'émetteur à être émis aux termes de la déclaration d'inscription américaine;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense (i) de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des suppléments et (ii) de l'obligation prévue au sous-paragraphe 6.3(1)(3)b) du Règlement 44-102 d'inclure l'attestation des placeurs dans les suppléments (la « dispense demandée »);

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti dans tous les territoires du Canada;
2. Aucune sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée auprès d'investisseurs résidant au Canada;
3. La sollicitation pour les fins de placements de titres ne sera effectuée qu'auprès d'investisseurs résidant aux États-Unis;
4. Les titres peuvent être placés aux États-Unis aux termes de la déclaration d'inscription américaine en déposant un supplément à celle-ci, sans qu'il y ait d'examen quelconque par la SEC;
5. Les suppléments seront déposés auprès de l'Autorité, conformément au paragraphe 6.4(1) du Règlement 44-102, ainsi qu'auprès de la SEC, conformément à la législation fédérale américaine en valeurs mobilières, afin que le placement des titres soit autorisé aux États-Unis;
6. L'attestation des placeurs, devant être incluse dans les suppléments en vertu du sous-paragraphe 6.3(1)(3)b) du Règlement 44-102, n'est pas exigée en vertu de la législation fédérale américaine en valeurs mobilières;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée.

Fait le 29 juillet 2022.

Benoît Gascon  
Directeur principal du financement des sociétés

Décision n° : 2022-FS-1044996

#### **Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.**

Vu la demande présentée par Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 28 juillet 2022 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir une dispense temporaire de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française de la circulaire de sollicitation de procurations datée du 17 mai 2021 (le « document visé ») qui sera intégrée par renvoi dans le prospectus simplifié provisoire que l'émetteur entend déposer le ou vers le 2 août 2022, ainsi que toute modification de celui-ci (la « dispense demandée »);

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense demandée à la condition que le document visé soit établi en français et que la version française du document visé soit déposée auprès de l'Autorité dans les meilleurs délais, mais au plus tard au moment du dépôt du prospectus simplifié définitif.

Fait le 1<sup>er</sup> août 2022.

Patrick Théorêt  
Directeur des opérations de financement

Décision n° : 2022-FS-1045018

#### **EMX Royalty Corporation**

Vu la demande présentée par EMX Royalty Corporation (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 25 août 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 31 août 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique et en Alberta;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 9 septembre 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0210

### **St. James Gold Corp.**

Vu la demande présentée par St. James Gold Corp. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 25 octobre 2021 (la « demande »);

Vu les articles 40.1 et 263 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu le paragraphe 2.2(2) et l'article 19.1 du *Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus*, RLRQ, c. V-1.1, r. 14 (le « Règlement 41-101 »);

Vu la Loi, le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r. 3, le *Règlement 41-101*, le *Règlement 44-102 sur le placement de titres au moyen d'un prospectus préalable*, RLRQ, c. V-1.1, r. 17 et les termes définis suivants :

« dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et au paragraphe 2.2(2) du *Règlement 41-101* d'établir une version française du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché;

« prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 29 octobre 2021, le prospectus préalable de base définitif, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

« supplément établissant le placement au cours du marché » : le supplément relatif au prospectus qui établira le placement au cours du marché;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

1. L'émetteur est un émetteur assujéti en Colombie-Britannique et en Alberta;
2. L'émetteur compte effectuer un placement au cours du marché;
3. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, l'émetteur peut placer ses titres auprès de souscripteurs québécois;
4. Un émetteur qui entend procéder au placement de ses titres au Québec est tenu d'établir un prospectus;
5. Dans le cadre d'un placement au cours du marché, les souscripteurs acquièrent leurs titres directement sur le marché et l'émetteur est dispensé de leur remettre le prospectus;
6. La version anglaise du prospectus et du supplément établissant le placement au cours du marché sera déposée auprès de l'Autorité;

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente à la condition que le prospectus et tout supplément relatif au prospectus autre que le supplément établissant le placement au cours du marché soient établis en français et déposés auprès de l'Autorité avant que l'émetteur place des titres auprès de souscripteurs québécois dans le cadre d'un placement autre qu'au cours du marché.

Fait le 28 octobre 2021.

Patrick Théorêt  
Directeur du financement des sociétés

Décision n°: 2021-FS-0245

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse [www.canlii.org](http://www.canlii.org).